

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00574

Numéro SIREN : 423 972 850

Nom ou dénomination : A.T.P.F. BREMAND

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2021 sous le numéro de dépôt 11674

A.T.P.F. BREMAND
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 45 000 euros
Siège social : 101 route de Nantes
85210 SAINTE HERMINE

423 972 850 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels arrêtés au 30 juin 2020

Pour copie conforme conforme.



Pour copie conforme conforme.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A. T. P. F. BREMAND		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		101 route de Nantes 85210 SAINTE HERMINE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 3 9 7 2 8 5 0 0 0 0 5 5		Néant		*	
				Exercice N clos le		30/06/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 368	AG	4 167	201
		Fonds commercial (1)	AH	1 052 786	AI		1 052 786
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	78 691	AO	18 878	59 813
		Constructions	AP	294 364	AQ	114 531	179 833
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	161 950	AS	117 761	44 188
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 011 636	AU	537 168	474 468
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	286 556	CV		286 556
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	860	BI		860
	TOTAL (II)		BJ	2 891 216	BK	792 507	2 098 708
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	257 988	BU		257 988
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	312 691	BY		312 691
		Autres créances (3)	BZ	5 709	CA		5 709
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		CF	932 976	CG		932 976	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 674	CI		26 674	
	TOTAL (III)	CJ	1 536 041	CK		1 536 041	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 427 257	IA	792 507	3 634 749	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A. T. P. F. BREMAND		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)		DA	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 920 468	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	330 015	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 299 983	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	912 311	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	109 882	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	125 786	
	Dettes fiscales et sociales		DY	186 786	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	1 334 766		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 634 749		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	594 577
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

X

7

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A.T.P.F.BREMAND**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 058 499	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	78 691	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	197 446	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	96 917	KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	167 011	KT		KU	5 650	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	301 621	KW		KX	29 333		
		Matériel de transport *				KY	551 314	KZ		LA	145 258		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 495	LC		LD	3 526		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	1 415 499	LO		LP	183 769			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	286 551	8V		8W	4		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	160	1U		1V	700				
TOTAL IV				1Q	286 712	1R		1S	705				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	2 760 710	0H		0J	184 474				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	1 344	LW	1 057 155	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	78 691	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	197 446	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	96 917	MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	10 710	MK	161 950	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	330 954	MO	
		Matériel de transport				IV		MP	41 913	MQ	654 659	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	26 022	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	52 624	NH	1 546 643	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y	286 556	0Z	
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				1J		2E		2F	860	2G			
TOTAL IV				13		NJ		NK	287 417	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	53 968	0L	2 891 216	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôtsDésignation de l'entreprise SARL A.T.P.F.BREMANDNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 498	PF	1 013	PG	1 344	PH	4 167
Terrains		PI	14 607	PJ	4 270	PK		PL	18 878
Constructions	Sur sol propre	PM	26 325	PN	7 876	PO		PQ	34 202
	Sur sol d'autrui	PR	74 464	PS	5 864	PT		PU	80 329
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	105 340	QA	23 132	QB	10 710	QC	117 761
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	116 231	QE	32 836	QF		QG	149 067
	Matériel de transport	QH	300 329	QI	82 952	QJ	13 969	QK	369 312
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 113	QM	2 675	QN		QO	18 788
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	653 412	QV	159 608	QW	24 680	QX	788 340
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	657 910	ØP	160 621	ØQ	26 024	ØR	792 507

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A. T. P. F. BREMAND										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	860	UV		UW	860		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	312 691		312 691				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) ☐ UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 709		5 709				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	26 674		26 674				
	TOTAUX			VT	345 937	VU	345 076	VV	860		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	912 311		172 123		596 450		143 738	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	125 786		125 786						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 298		59 298						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 417		44 417						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	40 002		40 002					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26 107		26 107					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 961		16 961					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	109 882		109 882						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 334 766	VZ	594 577		596 450		143 738		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	109 882	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	201 346	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise SARL A. T. P. F. BREMAND										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	237 385			Autres réserves	ZD	137 335			
	Prélèvements sur les réserves	0E				Dividendes	ZE	100 050			
	TOTAL I	0F	237 385			Autres répartitions	ZF				
						Report à nouveau	ZG				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	237 385		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	316 942		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	286 229		XQ	286 229		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	66 384		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	18 754		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	2 501		ST	294 638		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	982 948		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	18 918		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	22 402		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	41 320		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	566 100		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	301 700		
DIVERS	— Montant brut des salaires *							0B	449 050		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Annexe

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid19, la société A.T.P.F. BREMAND n'a pas arrêté son activité durant la période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020.

Néanmoins, la société A.T.P.F. BREMAND a eu recours aux mesures de soutien suivantes :

- l'aide URSSAF CPSTI (2 * 1 250 €)

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.T.P.F.BREMAND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 3 634 750 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 330 015 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 052 787			1 052 787
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 713		1 344	4 369
Immobilisations incorporelles	1 058 500		1 344	1 057 156
- Terrains	78 692			78 692
- Constructions sur sol propre	197 447			197 447
- Constructions sur sol d'autrui	96 918			96 918
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	167 012	5 650	10 711	161 951
- Installations générales, agencements aménagements divers	301 621	29 334		330 955
- Matériel de transport	551 314	145 259	41 914	654 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 496	3 527		26 023
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 415 499	183 769	52 625	1 546 644
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	286 552	5		286 556
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	160	700		861
Immobilisations financières	286 712	705		287 417
ACTIF IMMOBILISE	2 760 711	184 474	53 969	2 891 216

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		183 769	705	184 474
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		183 769	705	184 474
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 344	52 625		53 969
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 344	52 625		53 969

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2020
Éléments achetés	998 667
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	54 119
Total	1 052 787

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 498	1 013	1 344	4 167
Immobilisations incorporelles	4 498	1 013	1 344	4 167
- Terrains	14 608	4 271		18 879
- Constructions sur sol propre	26 326	7 877		34 202
- Constructions sur sol d'autrui	74 465	5 864		80 329
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	105 341	23 132	10 711	117 762
- Installations générales, agencements aménagements divers	116 231	32 836		149 067
- Matériel de transport	300 329	82 952	13 969	369 312
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 113	2 676		18 789
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	653 412	159 608	24 680	788 340
ACTIF IMMOBILISE	657 910	160 622	26 024	792 508

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 345 937 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	861		861
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	312 692	312 692	
Autres	5 710	5 710	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 675	26 675	
Total	345 937	345 076	861
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Client facture à établir	1 880
Total	1 880

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 999,96 Euros décomposé en 2 300 titres d'une valeur nominale de 19,57 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 334 766 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	912 311	172 123	596 450	143 738
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 786	125 786		
Dettes fiscales et sociales	186 786	186 786		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	109 882	109 882		
Produits constatés d'avance				
Total	1 334 766	594 578	596 450	143 738
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	201 347			
(**) Dont envers les associés	109 882			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 109 882 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis fact n parvenues	11 094
Intérêts courus sur emprunts	461
Dettes prov. s/congès	33 044
Charg.soc./congès à payer	8 653
Org. soc. ch. à payer	14 274
Etat charges à payer	16 260
Total	83 786

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 675		
Total	26 675		

A.T.P.F. BREMAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 101 Route de Nantes
85210 STE HERMINE
423 972 850 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 décembre 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 330 015,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 330 015,25 euros

A titre de dividendes aux associés..... 100 050,00 euros
Soit 43,50 euros par part

Le solde 229 965,25 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 150 433,44 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 18 décembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 050,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

13

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 :

- 100 050.00 euros, soit 43.50 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 050.00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

- 100 050,00 euros, soit 43,50 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 050,00 euros

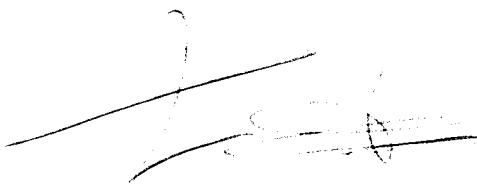
Exercice clos le 30 juin 2019 :

- 100 050,00 euros, soit 43,50 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 050,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.